

AVIS N° 070 - 2019 / BRVM / DG

MOVIS COTE D'IVOIRE

Suspension de cotation

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'en raison de l'augmentation de capital par apport en numéraire précédée d'une réduction du capital social à zéro par annulation de la totalité de la valeur des actions de MOVIS COTE D'IVOIRE, ledit titre (symbole : SVOC) sera suspendu de cotation à partir du jeudi 16 mai 2019 jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 15 mai 2019

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE